Au Vietnam, le VCPMC met l'accent sur le numérique et engage des actions en justice

RÉGION
ASIE-PACIFIQUE
VIETNAM

Fondé il y a moins de 20 ans, le VCPMC s'est imposé comme un pilier essentiel au soutien des auteurs vietnamiens et affiche des revenus en hausse constante. Ses collectes ont augmenté de 11 % en 2020 et devraient poursuivre leur croissance en 2021, malgré la pandémie et un cadre juridique inadapté aux droits liés aux événements live.

En 2020, le Vietnam a interdit les rassemblements publics pour lutter contre la COVID-19. De nombreux établissements, dont les salles de concert, les hôtels, les restaurants, les bars et les cafés ont fermé pour une période prolongée. De nombreux titulaires de licences ont fait faillite, mettant sous pression les activités d'octroi de licences de la société, qui a tout de même versé des avances de droits aux auteurs.

Face à la chute drastique des exécutions publiques, le VCPMC a réaffecté ses ressources et engagé un fournisseur de services externe pour augmenter les revenus générés par le numérique. En 2020, ceux-ci ont augmenté de 44 % par rapport à 2019, compensant la baisse de 54,4 % du live et des exécutions publiques. La société a aussi investi pour améliorer le traitement des énormes quantités de données d'utilisation des FSN (comme YouTube), identifier les titulaires de droits et délivrer des licences à de nouveaux utilisateurs et services (p. ex. Amanote, MusicMatch, Deezer, Maxbros, T-Mobile et Twitch).

La société doit faire face à des problèmes juridiques dans le secteur du live. Les organisateurs d'événements exploitent les failles du cadre juridique pour se contenter de la licence de l'organisme qui gère les droits d'exécution, la PAB, et se soustraire à leur obligation légale d'obtenir également une licence du VCPMC. Pour défendre les créateurs, le VCPMC doit donc engager des actions en justice coûteuses et chronophages.

Ces efforts sont néanmoins essentiels pour protéger les intérêts des créateurs de musique. Dinh Trung Can, Directeur Général du VCPMC, déclare : « Dans l'intérêt de nos membres, nous devons poursuivre les actions en justice qui ont un effet dissuasif et sensibilisent les utilisateurs de droits. Ainsi, nous alertons aussi les autorités sur le nombre d'atteintes aux droits auxquelles nous sommes confrontés et apportons les preuves de la nécessité d'améliorer le système de droit d'auteur. »

Le VCPMC mène en outre une campagne intensive contre un projet de révision de la loi sur le droit d'auteur qui fragiliserait considérablement le pouvoir de négociation de ses membres face aux utilisateurs.

> « Dans l'intérêt de nos membres, nous devons poursuivre les actions en justice qui ont un effet dissuasif et sensibilisent les utilisateurs de droits. Ainsi, nous alertons aussi les autorités sur le nombre d'atteintes aux droits auxquelles nous sommes confrontés et apportons les preuves de la nécessité d'améliorer le système de droit d'auteur »

Dinh Trung Can,
Directeur Général du VCPMC

La SACD continue de faire vivre l'esprit de Beaumarchais

RÉGION
EUROPE
FRANCE

Dès le début de la pandémie, la société française SACD a mis en place des mécanismes de soutien de ses membres victimes de fortes chutes de revenus. Elle a notamment aidé directement plus de 1 000 auteurs grâce aux fonds d'aide et d'urgence dotés de 2,6 millions d'euros. La société a également alerté les responsables politiques sur le sort des auteurs privés de protection sociale.

Grâce au soutien de différentes institutions publiques, la SACD a mis en place plusieurs fonds d'urgence dont elle est le gestionnaire pour tous ses répertoires. Leur financement a été assuré par des accords avec le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) et le ministère de la Culture. Par ailleurs, le gouvernement a autorisé la SACD à allouer une partie des rémunérations pour copie privée destinées à soutenir la culture au financement de programmes sociaux. Toutes ces mesures ont été prolongées en 2021.

La société a déclaré des revenus de 209,8 millions d'euros en 2020, soit une baisse de 8,2 % par rapport à l'année précédente. La SACD, qui représente aussi les auteurs dramatiques, a surtout été affectée par la chute de 51 % des droits d'exécution (-33,9 millions d'euros) directement liée à la fermeture des théâtres et autres salles de spectacle pendant le confinement.

Parallèlement, les revenus de l'audiovisuel, du cinéma et du numérique ont augmenté de 10 % par rapport à l'année précédente pour atteindre 175,4 millions d'euros, reflétant le haut niveau de consommation audiovisuelle en France. La société a aussi intensifié ses efforts d'octroi de licences. En 2020, elle a signé de nouveaux contrats avec des diffuseurs audiovisuels et des plateformes de streaming vidéo comme Canal+, TF1, France Télévisions, Salto et Amazon Prime Video, optimisant la valeur économique du répertoire de ses membres.

Patrick Raude, Secrétaire Général de la SACD, déclare : « Pendant la crise sanitaire, la SACD a continué de collecter et de répartir les droits auprès de ses membres, tout en jouant pleinement son rôle de société d'auteurs en leur apportant aide et soutien et en faisant entendre la voix des créateurs auprès des décideurs politiques ».

> Pendant la crise sanitaire, la SACD a continué de collecter et de répartir les droits auprès de ses membres, tout en jouant pleinement son rôle de société d'auteurs en leur apportant aide et soutien et en faisant entendre la voix des créateurs auprès des décideurs politiques

Patrick Raude,
Secrétaire Général de la SACD

Alors que le numérique est en plein essor, HDS ZAMP soutient les créateurs en Croatie

RÉGION
EUROPE
CROATIE

Les premières prévisions relatives à l'impact de la COVID-19 sur les collectes entrevoyaient des pertes massives en 2020. Pourtant, de nombreuses sociétés comme HDS ZAMP ont su adopter de nouvelles façons de fonctionner pour atténuer ce scénario du pire. Malgré la chute désastreuse des revenus du live et des exécutions publiques, les mesures prises par la société croate ont contribué à limiter les dégâts à une baisse de 15 % des collectes par rapport au record de 2019.

Début 2020, HDS ZAMP a lancé un kit d'urgence et un fonds de solidarité pour soutenir ses créateurs. Tout au long de l'année, la société a réduit ses coûts à l'aide de réductions salariales, d'un certain nombre de licenciements et d'un ajustement de son fonctionnement au quotidien. Grâce aux économies réalisées, elle a ensuite créé un Fonds anti-COVID-19, qu'elle a réparti auprès de ses membres pour offrir une bouée de sauvetage aux créateurs pendant la pandémie.

Les pertes ont été compensées par la hausse des revenus du secteur numérique. HDS ZAMP a enregistré une hausse remarquable de ces revenus de 193,4 % par rapport à l'année précédente. Ce beau résultat a été rendu possible par de nouveaux contrats de licence, la couverture de nouveaux territoires et l'extension des droits d'exploitation en ligne à de nouveaux services. Cette hausse a contribué à compenser partiellement la chute de 57 % des revenus de la musique live suite aux confinements.

Comme d'autres sociétés, HDS ZAMP s'est montrée solidaire des utilisateurs du secteur de l'hôtellerie-restauration, durement frappés par les restrictions sanitaires. La société a adapté ses tarifs par des ajustements, des réductions ou des dispenses de paiement pour soutenir ces établissements. Cette solidarité devrait profiter à la société sur le plan relationnel quand les bars et autres établissements rouvriront dans l'ensemble du pays, malgré la chute de 38 % des collectes générées par le secteur des cafés-hôtels-restaurants.

Nenad Marčec, Directeur Général de HDS ZAMP, pense que la société a aidé ses membres créateurs à surmonter la crise. « Malgré toutes les difficultés rencontrées en 2020, HDS ZAMP a réussi à préserver la stabilité de son activité et atténué la chute de revenus de ses membres ».

> Malgré toutes les difficultés rencontrées en 2020, HDS ZAMP a réussi à préserver la stabilité de son activité et atténué la chute de revenus de ses membres

Nenad Marčec,
Directeur Général de HDS ZAMP

ABRAMUS offre une assistance en ligne et une aide humanitaire au Brésil

RÉGION
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES
BRÉSIL

Alors que le Brésil a dû faire face à l'une des flambées de COVID-19 les plus sévères au monde, la société ABRAMUS s'est mobilisée rapidement pour apporter un soutien financier et des moyens afin d'aider ses membres à continuer de travailler et de créer. ABRAMUS, une OGC qui réunit plus de 86 000 auteurs de musique, dramatiques et visuels, a vu ses collectes chuter de 19,2 % en 2020 par rapport à 2019. Avec pour conséquence, une forte baisse des répartitions en 2021.

ABRAMUS et d'autres sociétés brésiliennes ont dégagé une enveloppe de 14 millions de reals brésiliens, sous forme de paiements anticipés, au profit de quelque 22 000 compositeurs, artistes et musiciens en situation précaire. « Nous mettons tout en œuvre pour soutenir nos membres en cherchant des solutions qui peuvent tous nous aider à traverser cette période difficile », affirme le Directeur Général de la société Roberto Mello.

ABRAMUS s'est efforcée en particulier d'aider les artistes à atteindre leur public en ligne. En avril 2020, la société a lancé *ABRAMUS A Dois* sur sa chaîne YouTube, une initiative qui a permis à des artistes et compositeurs de différents styles de faire connaître les morceaux les plus importants à leurs yeux.

La société s'est aussi associée au compositeur et producteur Vine Show, pour héberger *Resenhando*, un programme diffusé sur les médias sociaux d'ABRAMUS qui donne la parole aux compositeurs et aux artistes. Pour soutenir ses membres et son personnel, la société a créé des tutoriels expliquant comment enregistrer une œuvre et travailler à distance.

ABRAMUS a également créé une « campagne artistique humanitaire » pour lever des fonds et acheter des paniers alimentaires à distribuer aux personnes dans le besoin. Grâce à l'apport initial de 100 000 reals d'ABRAMUS et aux dons d'artistes brésiliens célèbres, ce fonds a permis l'achat et la distribution de plus de 34 tonnes de nourriture couvrant les besoins de première nécessité de plus de 2 448 familles.

En 2021, ABRAMUS a lancé une autre initiative, la campagne *Percentual Solidário* (pourcentage solidaire), qui permet aux compositeurs ou auteurs de musique de verser un pourcentage des droits d'exécution de l'une de leurs œuvres à un fonds d'aide aux travailleurs du secteur musical affectés par la COVID-19.

> « Nous mettons tout en œuvre pour soutenir nos membres en cherchant des solutions qui peuvent tous nous aider à traverser cette période difficile »
>
> **Roberto Mello,**
> Directeur Général d'ABRAMUS

RÉGION
EUROPE
ROYAUME-UNI

La société d'arts visuels DACS dirige la campagne *The Smart Fund* au Royaume-Uni

La société britannique d'arts visuels DACS apporte un soutien à plusieurs milliers de ses membres confrontés à des pertes de revenus à cause de la pandémie.

En juin 2021, une coalition d'organisations de gestion collective britanniques emmenées par DACS a lancé une campagne intitulée *The Smart Fund* afin de générer des investissements annuels significatifs pour les industries créatives et de stimuler la relance économique après la pandémie.

De nombreux artistes, auteurs, artistes interprètes ou exécutants, réalisateurs et autres créateurs ont exprimé leur soutien à cette initiative dans les médias nationaux et internationaux, suscitant un débat sur la nécessité d'adopter un tel système dans le pays.

The Smart Fund permettrait au Royaume-Uni de s'aligner sur la pratique internationale de rémunération de la copie privée. *The Smart Fund* propose d'instaurer un petit prélèvement unique sur la vente des téléphones et ordinateurs portables, PC et autres dispositifs conçus pour permettre d'enregistrer et de télécharger des contenus créatifs, qui résoudrait le problème de l'absence de rémunération des créateurs pour l'utilisation de leurs œuvres.

The Smart Fund pourrait générer entre 250 et 300 millions de livres par an au Royaume-Uni. Ce revenu permettrait de rémunérer équitablement les créateurs et artistes interprètes ou exécutants, et offrirait aux entreprises technologiques un moyen d'investir dans les industries créatives. Une part de ces fonds pourrait être affectée à des activités socioculturelles pour apporter un soutien direct aux créateurs et contribuer à mettre certaines régions défavorisées du pays sur le même pied que les autres.

Gilane Tawadros, Directrice Générale de DACS, affirme : « En collaborant avec le secteur des technologies et ses innovateurs, nous voulons soutenir les créateurs et les artistes interprètes pour permettre au patrimoine culturel, au tourisme et aux industries créatives britanniques de rayonner de nouveau partout dans le monde, et contribuer à leur force d'attraction et à leur prestige international. L'art est le carburant qui alimente le moteur de la régénération culturelle, de la relance et du renouveau du pays tout entier. »

> L'art est le carburant qui alimente le moteur de la régénération culturelle, de la relance et du renouveau du pays tout entier

Gilane Tawadros,
Directrice Générale de DACS

BMI affiche des revenus et des répartitions record lors d'une année sans précédent

RÉGION
CANADA/ÉTATS-UNIS
ÉTATS-UNIS

BMI défend la valeur de la musique et protège les droits des auteurs depuis plus de 80 ans. Depuis le début de la pandémie, la société et son équipe ont continué à servir sans relâche ses membres, ses titulaires de licences et ses sociétés sœurs à travers le monde.

BMI a pris plusieurs mesures efficaces pour atténuer l'impact financier de la crise de la COVID-19 sur la communauté des créateurs tout en collaborant étroitement avec les titulaires de licences affectés par la pandémie. Par exemple, BMI s'est montré proactive face aux changements dans les modes d'exploitation de la musique proposés par les titulaires de la licence générale et a continué à couvrir l'utilisation de musique pendant toute cette période.

BMI a clôturé son année fiscale 2021 avec des revenus et des répartitions inégalés malgré la pandémie. L'entreprise a réparti et géré un montant record de 1,335 milliard de dollars à ses auteurs, compositeurs et éditeurs de musique, soit 102 millions de plus que l'année dernière.

De plus, les collectes nationales totales de la société ont dépassé pour la première fois le milliard de dollars grâce à la croissance phénoménale du secteur numérique sur toutes les plateformes. Au niveau international, la société a également observé un gain significatif de popularité de son répertoire sur les plateformes en ligne. Ces bons résultats s'expliquent par les efforts stratégiques à long terme de BMI pour diversifier ses revenus.

BMI s'assure que ses membres sont rémunérés pour toutes les exploitations numériques de leurs œuvres et que chaque utilisation de musique est couverte par une licence. Ces dernières années, la société a étendu ses licences numériques des services musicaux aux services de vidéo à la demande mais aussi aux médias sociaux, aux jeux en ligne, aux cours de sport en ligne, aux concerts virtuels, etc., pour couvrir les utilisations sur une multitude de nouvelles plateformes. BMI a également offert à ses membres la possibilité de promouvoir leurs œuvres au travers de diverses initiatives marketing des principaux services numériques.

Mike O'Neill, Président-Directeur Général de BMI, déclare : « Nous applaudissons les créateurs de BMI, qui nous inspirent par leur sens de l'innovation, leur créativité et leur résilience. Toute cette année, la première priorité de BMI a été d'atténuer l'impact financier de la crise sur la communauté des créateurs. Nous sommes très heureux de pouvoir non seulement assurer cette stabilité à nos auteurs, compositeurs et éditeurs de musique, mais aussi d'accroître la valeur du répertoire de BMI aujourd'hui et à l'avenir. »

> Toute cette année, la première priorité de BMI a été d'atténuer l'impact financier de la crise sur la communauté des créateurs

Mike O'Neill,
Président-Directeur Général de BMI

GEMA

Le « parapluie protecteur » de la GEMA aide ses membres à traverser la crise du coronavirus

La société musicale allemande GEMA est restée très active pendant la pandémie, maximisant ses revenus et apportant son soutien à ses membres. Ses collectes totales ont diminué de 10,3 % pour atteindre 958,8 millions d'euros en 2020, principalement à cause des répercussions de la pandémie sur les entreprises utilisatrices de musique. Les antennes régionales qui collectent les droits sur la musique utilisée dans les entreprises, lors d'événements et en présence d'un public enregistrent une baisse des revenus de 43 %.

RÉGION
EUROPE
ALLEMAGNE

La GEMA a réussi à atténuer la baisse des droits d'exécution par des collectes stables pour les exploitations en ligne, à la radio et à la télévision. Elle a aussi reçu un paiement ponctuel pour la copie privée et réduit ses charges administratives (-7 % par rapport à 2019).

Le Directeur Général de la GEMA, le Dr Harald Heker, reconnaît que la société a connu une situation « tendue » en 2020, qui se fait encore sentir en 2021. Cependant, la crise a aussi mis en lumière la force, la solidarité et la coopération extraordinaire entre la GEMA et ses membres.

Dès le début de la pandémie, la GEMA a réservé environ 40 millions d'euros pour des paiements anticipés à ses membres grâce à son programme « Schutzschirm LIVE » (« parapluie protecteur »). Elle a également créé un « Fonds de soutien corona » de 5 millions d'euros permettant aux membres en difficulté de demander une aide provisoire pouvant aller jusqu'à 5 000 euros. La GEMA a approuvé 2 376 demandes et fait les premiers versements le mois suivant la mise en place des deux programmes, début mars 2020.

La GEMA a également garanti le maintien de ses dates de paiement, sans retard, et elle est rapidement passée au télétravail dès le début de la crise.

Pour le projet d'un milliard d'euros du gouvernement fédéral NEUSTART KULTUR, la GEMA a coordonné la répartition de 30 millions d'euros auprès de diverses salles de concert, clubs et festivals.

Pour son engagement, la GEMA a reçu le « Prix de promotion de la culture » du Cercle culturel de l'économie allemande (Kulturkreis der deutschen Wirtschaft) de la Fédération de l'Industrie allemande. Ce prix vient récompenser le Programme pluriel d'aides d'urgence aux membres de la GEMA et souligne le grand sens de la communauté qui ressort de ces mesures.

H. Heker s'engage à maintenir la stratégie du « parapluie protecteur » pour les membres de la GEMA en 2021.

> « La société a connu une situation « tendue » en 2020, qui se fait encore sentir en 2021. Cependant, la crise a aussi mis en lumière la force, la solidarité et la coopération extraordinaire entre la GEMA et ses membres »

Dr Harald Heker,
Directeur Général de la GEMA

RÉGION
ASIE-PACIFIQUE
CORÉE DU SUD

KOMCA atténue l'effondrement des revenus du live en Corée

La société musicale sud-coréenne KOMCA a l'une des parts de revenus liés au numérique la plus élevée au monde (45 %) et a mis en place un programme d'aide sociale à ses membres. Elle a ainsi enregistré une hausse de ses collectes de 9,4 % malgré la chute brutale du secteur live et des exécutions publiques qui se poursuit en 2021.

La COVID-19 a entraîné d'importantes restrictions, avec une fermeture des salles, un accès réduit à l'espace public et des concerts à capacités limitées. Les revenus de la catégorie direct (live) et ambiance ont chuté de 29,6 % (-11,17 millions d'euros) en 2020, avec des répercussions toujours présentes en 2021. Au premier trimestre 2021, les collectes générées par les spectacles live sont en baisse de 96 % par rapport à la même période en 2020, avec 80 % d'événements en moins. Après un boom en 2019 grâce à des films comme « Parasite », Oscar du meilleur film, les droits collectés auprès des cinémas ont reculé de 53 % en 2020 avec la fermeture des salles et l'annulation des sorties en salle.

Les grands événements ont particulièrement souffert des règles de confinement. Si les spectacles avec distanciation ont été autorisés dans les salles d'une capacité maximale de 1 500 places assises, les événements programmés dans des stades ont été considérés comme des « rassemblements » et non comme des concerts, avec un accès limité à seulement 100 personnes.

Du côté des exécutions publiques, les grandes sources de revenus comme les karaokés et les bars d'ambiance sont toujours en perte de vitesse en 2021.

KOMCA a pris des mesures pour atténuer cette vague de déclins. La société a été sélectionnée dans le cadre d'un projet solidaire d'aide face à la COVID-19 coorganisé par la fondation Tides de Google, dont elle a reçu un financement. Pour soutenir les créateurs, elle a en outre conclu des accords avec des plateformes de droits d'auteur comme MUSICOW et Wiprex. Le Président de KOMCA, Hong-jin Young, annonce : « KOMCA a déjà réussi à dépasser les prévisions de collectes pour 2020 grâce à l'essor du marché de la vidéo en ligne et à des plateformes comme YouTube et les services OTT. Néanmoins, alors que les profonds dégâts de la COVID-19 pour les musiciens et le secteur des arts de la scène se font toujours sentir, la société s'efforce de mettre en place des mesures structurelles pour y remédier, notamment pour promouvoir les droits d'exécution. »

Les collectes de KOMCA liées au numérique ont profité de l'envolée du streaming pendant la crise. En 2020, les revenus du numérique ont augmenté de 27,2 % pour atteindre 15,46 millions d'euros. Cette tendance se poursuit en 2021, avec un fort désintérêt pour la diffusion traditionnelle, au profit des nouveaux services OTT et autres.

> « KOMCA a déjà réussi à dépasser les prévisions de collectes pour 2020 grâce à l'essor du marché de la vidéo en ligne et à des plateformes comme YouTube et les services OTT »
>
> **Hong-jin Young,**
> Président de KOMCA

Les mécanismes de résilience de la SODAV au Sénégal

RÉGION
AFRIQUE
SÉNÉGAL

La société Sénégalaise SODAV a joué un rôle moteur dans le soutien aux créateurs durant la pandémie. Le secteur culturel au Sénégal a dû faire face à un ensemble de restrictions administratives. « Ça a été très dur pour le monde culturel » explique Aly Bathily, directeur général de la SODAV qui a souffert d'une chute de 58 % de ses collectes en 2020.

En réponse à la crise, la SODAV a mis en place un mécanisme de résilience en deux étapes. La première consistait en une enveloppe de 120 millions de francs CFA, issue des comptes de la SODAV qui a permis une aide sociale de 70 millions de franc CFA permettant à 2600 bénéficiaires de recevoir 30 000 francs CFA et une avance sur 30 % de la moindre des trois dernières répartitions. Dans une deuxième phase, la SODAV a effectué une avance sur répartition portant sur 98 millions de francs CFA. 70 millions de francs CFA ont été répartis pour les droits musicaux et 31 millions de francs CFA pour les droits numériques.

La SODAV a ensuite accompagné une troisième phase soutenue par l'État sénégalais, qui a mis à la disposition de la SODAV un milliard de francs CFA à distribuer à tous ses membres sur une base de partage égalitaire. Plus de 8 000 membres de la SODAV ont bénéficié de ce fond à la hauteur de 126 550 francs CFA par personne.

La SODAV a été créée en mars 2016 en remplacement du Bureau Sénégalais du Droit d'Auteur (BSDA). C'est une société pluridisciplinaire qui gère l'ensemble des droits d'auteur et les droits voisins au Sénégal, pour l'ensemble des répertoires.

Après des débuts difficiles liés à la réticence des utilisateurs de musique à passer des accords de licences avec la SODAV, la société tire désormais une partie de ses droits de l'exploitation de son répertoire par les diffuseurs (de l'ordre de 23 % en 2019).

La SODAV est actuellement en train de déployer des équipes au niveau des régions, à l'intérieur du pays pour faire adhérer les créateurs. Aly Bathily, le Directeur Général, déclare « Tout le monde a compris le rôle social et économique de la société de gestion collective et qu'il était de son intérêt d'adhérer à la société ».

> « Tout le monde a compris le rôle social et économique de la société de gestion collective et qu'il était de son intérêt d'adhérer à la société »

Aly Bathily,
Directeur Général
de la SODAV

La bonne santé du numérique aide la SACM à augmenter ses collectes au Mexique

RÉGION
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES
MEXIQUE

Malgré la pandémie, la SACM, société musicale mexicaine, a déclaré des collectes de 2,32 millions de pesos en 2020, soit une hausse de 17 % par rapport à l'année précédente et de 14 % en termes réels, correction faite de l'impact de l'inflation. « Au vu des pertes substantielles déclarées à la CISAC par de nombreuses sociétés d'auteurs à travers le monde, la performance de notre société n'est pas anodine », affirme le Directeur Général de la société, Roberto Cantoral Zucchi.

Le confinement très poussé du Mexique a favorisé une forte hausse des revenus du numérique. Grâce à la part exceptionnellement élevée du numérique dans le revenu total du pays, les collectes sur les exploitations numériques ont réussi à compenser la chute des collectes dans les autres secteurs. En 2020, le numérique représente deux tiers des collectes totales de la SACM.

Alors qu'elle célébrait son 75e anniversaire en 2020, la SACM a dû faire face aux énormes défis de la pandémie. Sa priorité a été de préserver la santé et le bien-être de ses membres et de ses employés, c'est pourquoi elle a créé un Plan de solidarité pour l'urgence sanitaire, qui prévoit notamment :

- une assurance vie et une assurance médicale étendue pour les membres actifs, leur conjoint et leurs héritiers ;
- un soutien financier humanitaire non remboursable pour les membres à faibles revenus ;
- l'accord de prêts aux membres actifs et le prolongement du délai de remboursement des dettes ;
- le maintien des effectifs et des salaires à 100 % ;
- la garantie du respect des accords de représentation signés avec les sociétés sœurs à l'échelle internationale.

Fin 2020, le Mexique a perdu l'un de ses plus grands musiciens : le « maestro » Armando Manzanero, ancien Président de la SACM, ardent défenseur des droits des auteurs au Mexique et dans le monde et figure inspirante pour la communauté SACM durant cette pandémie. Avant sa tragique disparition, il a déclaré : « Par ses actions, la SACM prouve qu'elle est là pour ses membres et ses sociétés sœurs en ces temps difficiles. Elle les enjoint de continuer à créer, malgré les circonstances, car la musique est toujours synonyme d'espoir. »

La SACM rappelle l'importance de la solidarité de la communauté CISAC. Elle se réjouit de l'arrivée du « maestro » Martín Urieta, élu à l'unanimité à la Présidence du Conseil d'administration de la société, qui lui assurera un solide avenir.

> « Au vu des pertes substantielles déclarées à la CISAC par de nombreuses sociétés d'auteurs à travers le monde, la performance de notre société n'est pas anodine »

Roberto Cantoral Zucchi,
Directeur Général de la SACM